

Plan de prévention des risques naturels d'inondation. Bassin versant Sud de l'étang de l'Or

Ce dossier est constitué de plusieurs parties : 1) Rapport de présentation, 2) Règlement, 3) Cartes de zonage, 4) Cartes d'Alea, 5) Recueil de textes officiels. Le rapport de présentation présente l'élaboration du PPR dans sa méthodologie et autres mesures de prévention à mettre en place pour la collectivité. Le bassin de l'Etang de l'Or représente l'exutoire de nombreux cours d'eau tels que la Cadoule, le Bérange, la Viredonne, le Dardaillon. En raison de son contexte géologique et de l'historique des crues, plusieurs communes de ce bassin versant ont été classées en zone inondables et d'aménagements fluviaux depuis 1907. Pour ce PPRI, l'analyse du risque a été effectuée au niveau communal pour pouvoir dresser des cartes de zonage en fonction de l'urbanisation, et de la force d'écoulement des eaux de crues des différentes communes. Les objectifs à atteindre sont de réduire ou supprimer la vulnérabilité des biens, des personnes et activités situés en zone inondable; de maintenir le libre écoulement des crues et éviter l'aggravation du phénomène; réduire ou supprimer les risques induits; faciliter l'organisation des secours.

Auteurs du document : DDE HERAULT, SERVICE DE L'URBANISME

Obtenir le document : Préfecture de la région Languedoc-Roussillon

Mots clés : ETANG DE L'OR, HERAULT

Date : 2004

Type de ressource : Plan de gestion

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM407

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=407>

Commune : [LANSARGUES \(34127\)](#), [PÉROLS \(34198\)](#), [CANDILLARGUES \(34050\)](#), [MAUGUIO \(34154\)](#), [LA GRANDE-MOTTE \(34344\)](#)

Département : [HERAULT \(34\)](#)

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON (91)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/plan-de-prevention-des-risques-naturels-d-inondation-bassin-versant-sud-de-l-etang-de-l-or0>

Evaluer cette notice: